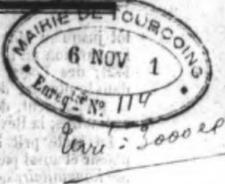


Courrier de Tourcoing

JOURNAL RÉPUBLICAIN HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS

6 mois fr. 2.50
un an fr. 5.00

Rédaction & Administration
52, Rue du Château, TOURCOING

INSERTIONS

Annonces la ligne, 15 cent.
Réclames id. 40 cent.
Demandes d'emploi id. 10 cent.

Nous commencerons prochainement la publication de l'étonnant Révélé Militaire de M. Pierre SALES intitulé :

LE SECRET DU BLESSÉ

L'ÉTAT-VAUTOUR

Parmi la troupe des exploités du socialisme révolutionnaire, il n'y en a pas un seul, y compris l'avocat-journaliste Millerand, qui soit capable de donner une idée pratique, pour améliorer le sort des travailleurs, ils ne savent qu'exalter l'esprit des ouvriers en les poussant à faire des grèves et des révolutions et à tout demander à un Etat providence. Ce sont les contribuables qui doivent remédier à toutes les misères sociales.

L'Etat doit nourrir les fonctionnaires, les armées de terre et de mer, faire face aux frais généraux d'administration, payer des rentes et des pensions de retraites, et pour être agréable aux socialistes révolutionnaires, l'Etat doit donner des emplois ou des rentes à tous ceux qui ne veulent plus travailler.

Il y a un nombre trop considérable de paresseux pour dévorer les ressources de l'Etat, et ce nombre ne fera qu'augmenter; à force de tout attendre d'un Etat providence, le peuple s'est donné un Etat-vautour.

Nous en sommes arrivés à être obligés de suer trois milliards cinq cent millions de contributions. Cela est insuffisant; il faudra augmenter les impôts et contracter de nouveaux emprunts.

Les loustics du Parlement ont eu l'air de s'occuper des travailleurs, en vue des prochaines élections; ils ont machiné le truc des retraites ouvrières, mais les ouvriers ne sont pas partisans du projet présenté par le gouvernement, et, pour une fois, ils ont bien raison.

L'Etat-vautour tellement demandé aux impôts, qu'ils ne rentrent plus aussi facilement qu'autrefois; il y a déficit, et, de tous côtés, les commerçants et les industriels qui font faillite diminuent le nombre des contribuables, juste au moment où nos gouvernants ont besoin d'une somme beaucoup plus considérable.

Trois milliards et demi de contributions sont insuffisants; nous marchons vers le quatrième milliard. Si le gouvernement tombait entre les mains des socialistes révolutionnaires, il faudrait un budget de six ou sept milliards, pour faire face aux nouvelles charges publiques accumulées.

L'Etat-vautour dévore l'argent des impôts et des emprunts; il augmente sa dette au moyen de ce système immoral, qui consiste à emprunter de l'argent, avec la condition de ne pas le rendre, mais de créer des titres de rentes perpétuelles.

Au moyen de ces titres de rentes, l'Etat se procure facilement de l'argent et il ne se prive pas de le gaspiller.

Les ouvriers laborieux et économes sont allés porter leurs économies dans les caisses d'épargne, qui ne produisent de revenus qu'au moyen de la rente d'Etat. A l'heure actuelle, nous nous demandons à quel taux tomberait la rente 3 pour cent, si tous ceux qui possèdent un livret de caisse d'épargne, demandaient le remboursement de leur argent...

C'est ce moment que l'Etat choisit pour présenter un projet de retraites ouvrières basé sur un impôt payé par les patrons et par les ouvriers.

Les patrons et les ouvriers n'ont pas confiance, ils ont raison: parce que l'Etat ne sait que dévorer l'argent qu'on lui confie et qu'il ne sait pas le faire fructifier. A force de mettre les épargnes entre les mains de l'Etat, on le pousse à les dépenser et à faire banqueroute.

Au moyen du truc des retraites ouvrières, l'Etat trouverait de nouvelles ressources; les budgétaires continueraient à jouer la valise des écus et à courir des farandoles autour du budget.

Dans quelques années, les ouvriers se trouveraient privés de leurs économies de la caisse d'épargne et, ils ne toucheraient pas de pensions de retraites.

Ce serait la ruine de ces financiers escrocs, qui offrent cent francs de revenus

pour deux cents francs qu'on leur confie; cela tient quelques mois et pour quelques uns qui ont touché, le plus grand nombre des prêteurs se trouve volé.

La France a trop de rentes à payer, et cette fameuse rente est un des chancres qui la rongent.

Le trois pour cent est soutenu par des combinaisons financières et par la réclame des journaux qui trompent le public. Le trois pour cent a été poussé par la spéculation jusqu'à 105 francs; il est aujourd'hui à 100 francs; ceux qui ont acheté au-dessus de ce cours voient une diminution de leur capital. Lorsque la rente tombera à 90 francs, à 80 francs ou à 50 francs, c'est alors que les rentiers commenceront à ouvrir les yeux. Mais si les événements poussent la débacle jusqu'à faire tomber le trois pour cent à 25 francs ou à cent sous, c'est alors que nous entendrons les affreux hurlements du trop grand nombre d'aveugles ayant une confiance illimitée dans l'Etat.

Les rentes d'Etat tiennent un temps, et chacune tour à tour fait un plongeon dans la banqueroute.

Depuis quelques années, de gros syndicats financiers, ayant des conventions avec les Etats emprunteurs, ont fait baisser et remonter les plus mauvaises rentes; c'est ainsi que nous avons vu des baisses considérables sur l'Italien, que personne ne voulait à 50 francs et que l'on achète aujourd'hui à 99 francs. L'extérieure Espagnole qui avait été montée jusqu'à 79 francs, est tombée à 29 francs; les machinistes financiers l'ont remontée jusqu'à 74 francs, pour la laisser de nouveau glisser en baisse.

Le trafic des rentes est le vol organisé; c'est au moyen de ce vol que quelques escrocs parviennent à posséder des centaines de millions et même des milliards.

Les hommes honnêtes, qui ont travaillé, sué, peiné et économisé, tout en étant plus intelligents et plus laborieux que les milliardaires, savent que le travail, l'ordre et l'économie peuvent donner l'aisance; mais ils savent que ce n'est que par le privilège du vol aussi que quelques financiers accumulent des fortunes scandaleuses.

Peuple, sache faire valoir toi-même tes épargnes; demande le bien-être au travail et méfie-toi des rentes d'Etat.

Que ceux qui ont des titres de rentes les vendent, que ceux qui ont des économies à la caisse d'épargne s'empressent de les retirer.

Rentiers, retenez bien ceci, qui n'est pas une prophétie: « Vous êtes tous appelés à mourir de faim. »

Tant que les paysans et les propriétaires ruraux ont eu l'habitude d'enfouir leurs économies dans les vieux bas de laines, ils ont eu sous la main l'argent disponible, pour faire face aux intempéries qui détruisaient leurs récoltes et aux cas fortuits, qui les obligeaient à toucher à leurs économies.

Depuis que les paysans ont acheté des papiers en échange de leur argent, ils ont touché quelques petites rentes, au détriment de leur capital; mais ils ont été gênés dans leurs transactions, et lorsque leurs placements ont été mauvais, ils ont été ruinés.

Il y a eu, et il y a encore de nombreuses entreprises, comme le Panama, qui ruinent les actionnaires.

Nous sommes les amis du capital propriétaire, du capital outillage et marchandise, ainsi que du capital représenté par l'or et par l'argent.

Cela est le capital-travail. Quant au capital de convention représenté par du papier, nous en avons horreur!

Nous conservons encore dans un coin de nos greniers, des paquets d'assignats qui nous ont été légués par nos grands-pères; nous sommes de ceux qui sont prudents, parce qu'il est absolument nécessaire d'être prudents, prévoyants et méfiants.

Là où il n'y a plus de justice, ni d'honneur, il nous est impossible de placer notre confiance.

L'Etat-vautour nous exploite et nous ruine et nous voyons que le feu est à la maison. Nous restons au milieu du danger; en essayant de combattre l'incendie; mais nous ouvrons les fenêtres, en criant au peuple: « Sauve tes économies! »

Charles MEISS.

INFORMATIONS POLITIQUES

La question financière

On sait dans quels embarras inextricables, l'incapacité de nos gouvernements a plongé notre malheureux pays.

Il était curieux de savoir de quelle façon le ministre des finances, M. Caillaux, aurait résolu les difficultés.

N'osant pas créer de nouveaux impôts, ni faire un emprunt à la veille des élections, M. Caillaux s'est imaginé une combinaison vraiment géniale. Pour boucler son budget, le ministre des finances s'est tout simplement résolu à faire escompter par le public français, les 265 millions de billets à ordre souscrits par la Chine.

C'est une opération à laquelle se livrent tous les commerçants à court d'argent, et il n'y aurait pas lieu de louer l'ingéniosité de M. Caillaux, si, plus sincère que diplomate, il avait simplement dit aux futurs créanciers de l'Etat:

« Nous avons besoin d'argent. La Chine nous doit 265 millions, dont le remboursement se fera par échelons; faites-nous l'avance de cette somme, moyennant un honnête intérêt, et nous vous rembourserons au fur et à mesure des rentrées. »

Vous n'avez qu'une médiocre confiance dans la signature de la Chine? Qu'à cela tienne, nous adossons les billets.

C'était créer une nouvelle catégorie de rente amortissable, que l'Etat ait été obligé de rembourser lui-même si les taëls n'étaient pas tombés régulièrement dans les caisses du Trésor, c'était l'emprunt non déguisé, avec ses fâcheux effets, et sur le marché et sur l'opinion.

Il n'est pas bon que le public puisse voir aisément clair dans ces opérations; elles ne laisseraient que d'insignifiants courtages aux intermédiaires.

D'autre part, M. Caillaux voulait faire un emprunt qui ne ressemblât pas à un emprunt; d'où l'opération à double détente.

On émettrait 265 millions de rente perpétuelle, et pourtant — admettez le châtiment — la Dette perpétuelle ne serait pas accrue d'un rouge liard.

Vous n'auriez pas trouvé cela-là, vous ne sauriez pas emprunter au lion sans augmenter votre dette d'un centime! Vous ne saurez jamais ministre des finances.

M. Caillaux émet tout simplement de la main droite 265 millions de rente perpétuelle, et de la main gauche qui n'ignore rien, il jette au feu pour 265 millions de la rente perpétuelle existante.

L'équilibre est rétabli, passez muscade, ni vu ni connu je m'embrouille.

Si, contre toute vraisemblance, vous ne vous embrouillez pas, vous vous demandez à qui on prendra ces 265 millions de titres livrés aux femmes.

Rassurez-vous, ceux-là ne protesteront pas; ce sont des créanciers forcés de l'Etat. M. Caillaux supprime simplement ce morceau de titres du portefeuille de la Caisse des Dépôts et Consignations.

A la place, on glissera les traites sur la Chine.

Si l'Empire du Milieu se libère régulièrement, les taëls devront être convertis en rente et serviront à soutenir les cours; si au contraire le Fils du Ciel fait un trou à la lune, on avisera... Après nous la fin du monde!

Pourquoi M. Caillaux, puisqu'il était résolu à faire un emprunt forcé à la Caisse des Dépôts et Consignations, n'a-t-il pas tout simplement réalisé les 265 millions de titres qu'il lui prend pour les supprimer?

Parce que ce serait trop simple, et parce qu'aussi, vous diront les hommes compétents, cette liquidation eût passé sur les cours de la rente.

Ne pas penser sur les cours, conserver intacte la façade trompeuse, sauver les apparences, dissimuler les ruines qui s'accumulent, c'est toute la politique du ministre de trahison.

L'antimilitarisme en France

Encouragés par l'impunité, les criminels et les fous qui provoquent les soldats à l'indiscipline, s'en donnent à cœur joie; ils n'auront de repos que le jour où il ne restera plus rien de notre puissance militaire, où la désorganisation et la démoralisation nous mettront à la merci de toutes les agressions.

Nous avons parlé récemment de la campagne entreprise par un professeur de l'Université, M. Hervé, professeur au collège de Sens, qui, dans un journal de l'Yonne, a ouvertement prêché la révolte aux conscrits.

Cet universitaire n'a même pas été censuré par le conseil supérieur, pas même par le conseil académique.

Cela indique une mentalité spéciale, un système de dissolution nationale poursuivi dans un but que l'on ignore encore, mais qui, assurément, cause infailliblement notre ruine, au profit de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Le professeur Hervé n'est pas le seul à pousser à la révolte les soldats contre leurs chefs; le maire de Bourges, le sieur Vailland, est allé plus loin; il a nettement provoqué leur meurtre, et personne n'a songé un seul instant à l'inquiéter.

Aussi, a-t-il récidivé.

Il a fait annoncer une réunion présidée par un ancien disciplinaire, et on l'a traité: « Du rôle social de l'armée; des devoirs des conscrits au régiment; des tortures et crimes militaires. »

Ce sommaire a paru encore insuffisamment explicite; et au sommet de l'affiche se développe une tirade dans laquelle on exhorte le futur soldat à résister l'obéissance le jour où on lui donnera l'ordre de marcher contre les grévistes.

Et dans le même temps il parle du numéro annuel du Conscrit, dans lequel les jeunes soldats étaient

invités à imiter ceux de leurs aînés qui accueillirent les ordres des chefs par le chant de l'Internationale. Au temps des grands ancêtres, dont se réclament sans cesse nos révolutionnaires, qui ont osé tenir ce langage, faire cette besogne de désagrégation, et ont été immédiatement qualifiés agents de l'étranger, et ont certainement laissé la tête dans l'aventure.

Mais il faut avouer que nos gouvernements sont peu qualifiés pour se montrer sévères pour les crimes de lèse-nation, puisqu'ils ont été les premiers apologistes de la trahison.

Après la grâce du traître par Loubet, les récompenses décernées et les postes de confiance accordés par Waldeck-Rousseau aux seuls défenseurs de Dreyfus deux fois condamnés, après le sac de l'état-major, la dispersion du bureau des renseignements, la décapitation du haut commandement, le propaganda dreyfusard officiellement approuvé dans les casernes, la corruption morale de l'armée par tous les moyens, le ministère de trahison reste dans son rôle en faisant la corruption de l'armée de demain.

Vailland et consorts font comme Waldeck et André; ils travaillent pour le roi de Prusse; ils agissent pour l'étranger contre la nation.

Les camps de reconcentration et le gouvernement français

Nous sommes un démocrate, nous vivons sous le régime parlementaire, nous avons deux Chambres où l'on péroré sans trêve ni merci, de tout et sur tout; il semblerait, dans ces conditions que nos députés et sénateurs dussent s'occuper d'une question qui, au moment, cause la plus profonde indignation dans le monde entier.

Les camps de reconcentration créés au Transvaal par Kitchener, sont de ces actes qui ne peuvent laisser, un effet, personne indifférent.

Obéissant à nous ne savons quelle pensée odieuse, craignant peut-être que les femmes et les enfants des Boers ne facilitent la distribution des primes à leurs maris, les Anglais ont jugé indispensable de les parquer comme des troupeaux dans des camps retranchés, où on ne leur donne même pas la subsistance.

Ces camps sont des camps de mort, et Miss Emily Edithson nous en a fait une description horrible.

M. Georges Berry, député de Paris, se proposait de soumettre prochainement aux votes de la Chambre un vote en faveur de la disparition de ces camps qui sont une honte pour la civilisation. Un vœu, c'était peu de chose; c'était un désir tout platonique qui ne pouvait froisser à aucun titre les susceptibilités de personnes.

Cela signifiait simplement que la France ne prétend pas s'immiscer dans les affaires de l'Angleterre, mais qu'elle désirait que la guerre du Transvaal perdît le caractère de férocité et de sauvagerie qu'elle a pris depuis quelques temps. Cela signifiait que la France serait heureuse surtout si les femmes et les enfants cessaient d'être traités avec plus de rigueur encore que les belligérants eux-mêmes, si l'on renonçait à les antasser dans ces camps de reconcentration où ils meurent par milliers après avoir enduré toutes les souffrances imaginables.

Si la Chambre avait eu assez de respect d'elle-même pour voter cette motion de M. Georges Berry, les misérables Boers, sans doute, n'auraient pas été délivrés de la horde d'assassins et de bandits qui travaillent à les exterminer, mais la France se serait fait honneur.

On aurait pensé, dans l'univers civilisé:

« La France n'est plus l'indomptable nation d'autrefois qui volait un second des opprimés à leur premier appel; mais elle est encore la nation humaine et sensible par excellence, elle est encore la première à plaindre ceux qui souffrent et à tenter de créer en leur faveur un courant de sympathies... »

Mais la motion de M. Georges Berry ne sera pas votée. M. Delcassé s'y oppose.

Le sire de Fachoda s'est déclaré au député du nouveau arrondissement que s'il transformait sa question en interpellation, il demanderait au Parlement de la mettre à la suite des autres. Ce serait l'habituel renvoi aux calendes grecques...

Ainsi, pas même un vœu en faveur des héroïques Boers, pas même une timide protestation au nom de la conscience humaine pour ces milliers de femmes et d'enfants qu'on assassine au massé!

Que c'est beau tout de même, le régime parlementaire! Que la peuple français doit être heureux et fier de posséder un ministère qui l'instruit si bien de ce qui se passe, qui tient si grand compte de ses opinions et de ses sentiments.

Courrier Parlementaire

Les députés ne s'étaient pas réunis depuis huit jours qu'ils pensaient déjà à se donner de l'air.

En effet, mardi dernier, après une séance de deux heures, la Chambre s'est ajournée à Lundi, en raison des fêtes de la Toussaint.

Il n'y avait pas plus de cinquante députés dans la salle. Aussi, est-ce devant des banquettes vides que M. Caillaux a déposé sur le bureau, un projet de loi, qui a pour objet une émission de rente perpétuelle et la régularisation, selon lui, des dépenses de l'expédition de Chine.

M. Colliard, d'accord avec F. André, a demandé à la Chambre de fixer le 15 Novembre, la date de son interpellation sur les incidents des manœuvres du 38^e de ligne, à Saint-Etienne.

Enfin, pour la forme, les quelques députés présents ont discuté le projet sur la marine marchande. M. Claudinon, de Loire, a protesté contre l'allocation des primes aux navires de construction étrangère. Il faut, surtout, a-t-il dit, favoriser les

constructions françaises, afin d'assurer le développement de notre industrie métallurgique.

Mais, le baron autrichien Millerand, ne l'entend point ainsi. Il ne veut pas prohiber la construction étrangère. On est internationaliste ou on ne l'est pas, et Millerand est de méche avec les internationalistes financiers, comme il l'était naguère, avec les internationalistes révolutionnaires.

La dessus, les députés se sont retirés pour aller faire leurs visites au Père Lachaise.

Les morts qui parlent sont allés voir ceux qui ne parlent plus.

L'action Sociale et la Franc-Maçonnerie

Malgré un personnel universitaire recruté et stylé dans des conditions absolument exceptionnelles, il semblait que la secte maçonnique arriverait beaucoup plus vite à refaire une mentalité à la jeunesse française.

Certes, la Maçonnerie a causé un trouble profond dans les esprits et dans les consciences; Néanmoins, son œuvre de dissolution morale et sociale a trouvé dans la femme une résistance imprévue, mais qu'elle ne déçoit pas de briser définitivement avec le temps d'abord, et une instruction spéciale ensuite.

Partant de cette idée que la force du catholicisme réside dans l'influence que l'Eglise exerce sur la femme; les sectaires sont tous d'accord qu'il faut l'enlever à tout prix à la domination du prêtre.

Un de nos confrères du Journal des Débats, ayant appris que, dans une école de filles de Paris, on décernait un prix d'anti-cléricisme, voulut savoir ce qu'était cette récompense: « Ce prix est décerné, lui répondit la directrice, à l'élève qui, d'une façon générale, pendant toute l'année, s'est montrée le mieux dégagée de tous les vieux préjugés. Il est bien rare que les enfants qui ont confié à leur mère ou à leur grand-mère quelques idées religieuses, il est plus difficile qu'on ne le pense de faire disparaître cela, mais on y arrive. »

Comment? Un ami de la directrice l'expliqua à notre confrère au moyen d'une métaphore dont nous nous reprocherions de priver nos lecteurs: « Nous les faisons dégorger, dit-il, comme on fait pour les escargots. »

Voilà, n'est-il pas vrai, une littérature tout à fait digne de la philosophie qu'on enseigne dans les pensionnats infodés à l'Athéisme idéal du F. Hubbard!

Nous verrons comment les sectaires s'y prennent pour faire « dégorger » les jeunes élèves de l'école laïque, obligatoire et gratuite, qui ont reçu dans leur famille les principes moraux qu'on nomme dans les Loges des « préjugés religieux. »

Mais auparavant, nous voudrions montrer à nos lecteurs qui s'intéressent, comme c'est leur devoir d'ailleurs, aux grandes questions sociales, et qui ne veulent pas, comme tant d'honnêtes gens, hélas! attendre pour commencer leur action, qu'une catastrophe vienne bouleverser la société, de quelle façon la Maçonnerie compte s'y prendre pour détacher la femme de ses devoirs de mère et d'épouse, et pour l'entraîner à son tour dans la voie révolutionnaire.

L'Ecole est assurément un moyen excellent pour la secte de modifier les sentiments de la jeunesse, surtout si elle arrive, comme elle l'annonce hautement, à supprimer la liberté d'enseignement. Toutefois, la Maçonnerie ne saurait compter d'une façon absolue sur l'Ecole, tant qu'elle n'aura pas conquis la mère de famille, sans lui avoir infusé d'une manière ou d'une autre, les principes dissolvants qu'elle veut imposer à l'humanité.

Jusqu'ici, la secte a surtout exercé son empire sur le sexe masculin. Cela lui était plus facile d'ailleurs, car l'homme, appelé par ses affaires à se dépenser à l'extérieur, peut se laisser entraîner par des pensées d'ambition, et tomber ainsi dans les griffes de la Maçonnerie.

La femme, au contraire, retenue au foyer domestique, échappe plus aisément à l'action des sectaires, qui sont dans l'obligation d'employer vis-à-vis d'elle des procédés d'une autre sorte.

Deux moyens sont actuellement préconisés dans les Convents; ou bien la secte arrache la femme de l'Eglise pour la faire entrer de gré ou de force dans ses ateliers, ou bien, elle lui infusera, dès l'enfance, le venin de ses doctrines par un enseignement qui, pour nous servir de l'expression des sectaires, lui fera « dégorger » progressivement les principes de moralité qu'elle a reçus dans sa famille. Dans les deux cas, l'entreprise peut réussir si le poison maçonnique ne trouve son antidote dans la notion divine de devoir que chacun porte en soi.

De tous temps, la secte s'est efforcée de gagner les sympathies féminines; la sécularisation de la femme a toujours été pour la Maçonnerie l'objet d'une sollicitude particulière, et les sectaires ne négligent rien pour arriver à son émancipation définitive. Sans remonter jusqu'au... défilé, ou plu

